

## ACTIONS INTERNATIONALES

# Un fonds sur les biotechs

» Financière Arbevel propose depuis décembre Pluvalca Biotech

» Les gérants voient la biotechnologie comme une tendance de long terme

par FRANCK JOSELIN

@FranckJoselin  
+ E-MAIL fjoselin@agefi.fr

**Le secteur** de la biotechnologie fait peur à certains gestionnaires. Pourtant, « le développement et l'application de la biotechnologie pourraient avoir de vastes effets économiques, sociaux et environnementaux ». Ces propos ne proviennent pas d'un investisseur qui aurait constaté la très bonne performance de l'indice européen Next Biotech depuis le début de l'année (+26 %), mais d'un document de l'OCDE présenté au groupe de travail des experts nationaux sur les indicateurs de science et de technologie il y a maintenant plus de dix ans.

Persuadée de l'importance que prendra le secteur dans les années à venir, Financière Arbevel a lancé au mois de décembre dernier le fonds Pluvalca Biotech, cogéré par Sébastien Lalevée et Marc Le Bozec, ce dernier ayant occupé plusieurs postes de direction au sein de sociétés du secteur. Il est par ailleurs membre du conseil scientifique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et trésorier de l'association France Biotech.

**Tendance de long terme.** Ce nouveau produit est investi sur les secteurs des biotechnologies et des énergies propres, mais « ce n'est pas un fonds thématique opportuniste, explique Sébastien Lalevée. Les biotechnologies relèvent davantage d'une tendance de long terme et toucheront de nombreux secteurs de l'économie. Cela est comparable à ce que pouvait être

internet au début des années 2000 ». Il est vrai que depuis quelques années, les progrès effectués par les entreprises biotechnologiques se sont accélérés. « Les progrès informatiques ont permis une accélération de la connaissance dans la recherche médicale, par exemple », constate Marc Le Bozec. Par ailleurs, toujours selon les gérants, l'industrie s'est fortement professionnalisée. « Nous avons à faire à des dirigeants qui ont déjà créé – parfois revendu – plusieurs sociétés. A l'origine, cette industrie était surtout conduite par des techniciens, aujourd'hui, ces derniers ont laissé la place à des développeurs », poursuit-il.

**Univers suffisant.** Le gestionnaire justifie aussi la création d'un fonds spécifique sur ces valeurs par l'émergence de nouvelles sociétés sur ces secteurs. « Nous intégrons les biotechnologies depuis 2009 dans nos fonds, note Sébastien Lalevée. Mais aujourd'hui, l'univers d'investissement sur ces valeurs s'est élargi et permet sans problème de proposer un produit composé d'une quarantaine de lignes. » Le fonds, qui peut investir dans toutes les zones géographiques, dispose ainsi d'un univers de plusieurs centaines de sociétés en Europe

« Cela est comparable à ce que pouvait être internet au début des années 2000 »

et aux Etats-Unis sur lesquelles il peut se positionner. Il peut investir sur les petites et moyennes capitalisations, mais pas uniquement. Actuellement, par exemple, il est composé à 35 % de valeurs de plus de un milliard de capitalisation. Son exposition géographique est répartie à 38 % en France, 19 % aux Etats-Unis et, pour le solde, dans d'autres pays d'Europe.

**Stock-picking.** Le processus de ce fonds reste identique à celui des autres proposés par la société et se fonde sur le choix de valeurs (stock-picking), avec un prisme sur la valorisation. Sur ce produit, les gérants peuvent investir sur trois types de sociétés. Les premières restent concentrées sur une seule technologie. « Nous nous concentrons sur les sociétés qui ont déjà fait part d'une 'preuve de concept', c'est-à-dire que leur technologie fonctionne et en est déjà au stade d'essai à petite échelle », précise Marc Le Bozec.

Le gestionnaire investit aussi sur des sociétés qu'il appelle « plates-formes », qui détiennent des technologies qui peuvent être portées dans plusieurs domaines. « Il s'agit, par exemple, d'entreprises qui ont développé des méthodes permettant d'acheminer différentes molécules jusqu'à des tumeurs cancéreuses pour pouvoir les soigner. Ces sociétés vont donc pouvoir nouer des partenariats avec de nombreux laboratoires spécialisés dans la fabrication de médicaments contre certains cancers », explique Marc Le Bozec.

Enfin, le gestionnaire peut se positionner sur des sociétés qui sont les fournisseurs des sociétés de biotechnologies. a

## CARACTÉRISTIQUES

- » **Code Isin** : FR0012283406
- » **Frais de gestion (frais courants)** : 2,2 %
- » **Droits d'entrée** : 2 % (2 % à la sortie)
- » **Commission de surperformance** : 15 % TTC au-delà d'une performance annuelle de 10 % en high watermark
- » **Echelle de rendement et de risque** : 6 (sur une échelle de 1 à 7, 7 étant le plus risqué)